

RÉFÉRENCIEMENT ET OPTIMISATION DE SON SITE WEB (PUBLIC WEB)

OBJECTIF : <ul style="list-style-type: none">› Comprendre le fonctionnement du référencement naturel› Maîtriser les différentes étapes d'un projet de référencement› Connaître les outils à utiliser et suivre ses résultats	DURÉE : 21 heures
	PUBLIC : Etudiant(e), Salarié(e), Demandeur d'emploi, Entrepreneur(se) Grand public
	PRÉ-REQUIS : <ul style="list-style-type: none">› Avoir déjà créé un site web› Notion de HTML
	VALIDATION : Attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

INTRODUCTION

- Marché des moteurs de recherche, étapes d'un référencement réussi

AUDIT SÉMANTIQUE

- Définir une stratégie sémantique pertinente
- Méthodologie & Outils
- Le concept de la longue traîne

LES FACTEURS CLÉS DE L'OPTIMISATION TECHNIQUE

- Comment les moteurs analysent votre site
- Optimiser son nom de domaine et ses URL
- Optimiser ses titres de pages et ses metas
- Optimiser son contenu
- Optimiser ses Images
- Optimiser la navigation de son site et le maillage interne
- Optimiser son CMS
- L'impact de l'hébergement et du temps de chargement
- Respecter les guidelines des moteurs
- S'adapter aux mises à jour de Google (les sources à suivre)

SOUMISSION ET SUIVI DE L'INDEXATION D'UN SITE

- Comment soumettre son site aux moteurs
- Maîtriser l'indexation de son site (Sitemap, Robots.Txt, index, follow...)
- Choisir les pages à indexer et à ne pas indexer sur son site

OPTIMISATION ÉDITORIALE

- Mettre en place une stratégie éditoriale efficace
- Créer un contenu adapté à sa cible et aux moteurs
- L'AuthorRank Google

LES OUTILS DU RÉFÉRENCEUR

PLANNING : <ul style="list-style-type: none">› Du 08.02 au 10.02.2021› Du 21.04 au 23.04.2021	<ul style="list-style-type: none">› Du 26.07 au 28.07.2021› Du 27.10 au 29.10.2021› Du 08.12 au 10.12.2021	TARIFS <ul style="list-style-type: none">› Autofinancement : adhésion* + 157.50€› Prise en charge par un organisme (AGEFIPH, entreprise ...) et / ou CPF : 315€› Formation en individuel : 630 €
---	--	---

* Adhésion annuelle : Acquittable une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.